



**Me BERNASCONI, Avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY
FOREST de BOYSSON**
à BOURG EN BRESSE, 9 Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT + UNE CAVE
Sis à GEX (01170) 118 rue de Genève

Dans un ensemble en copropriété, cadastré :
Section AL N°15 Lieudit "Route de Genève" pour 01a 50ca
Lot N°6 : UNE CAVE au sous-sol d'une surface de 4,25 m²
Lot N°9 : UN APPARTEMENT au 1^{er} étage, une cuisine ouverte sur le séjour,
une buanderie, une chambre avec accès à la salle de bains/WC. Superficie :
43,07 m². Chauffage collectif au fioul.
Les biens sont occupés par le propriétaire.

SUR LA MISE à PRIX DE : 20.000 €
outre charges

ADJUDICATION le MARDI 16 FEVRIER 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du
Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été
déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY
FOREST de BOYSSON. On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat
du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à
l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, de 10% du montant de la mise à prix –
minimum de 3.000 €.

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET
MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 0081 14/01/21

Eco de l'Ain - n° 02 du 14/01/2021